

DP 9 Plan des lieux sommaire (extrait du plan cadastral)



- Légende :**
- Périmètre lotissement
 - Périmètre de l'unité foncière

Patrick MAURY
Géomètre-Expert
Diplômé de l'Institut de
topométrie

Thomas CABANIS
Géomètre-Expert
Ingénieur ESTP

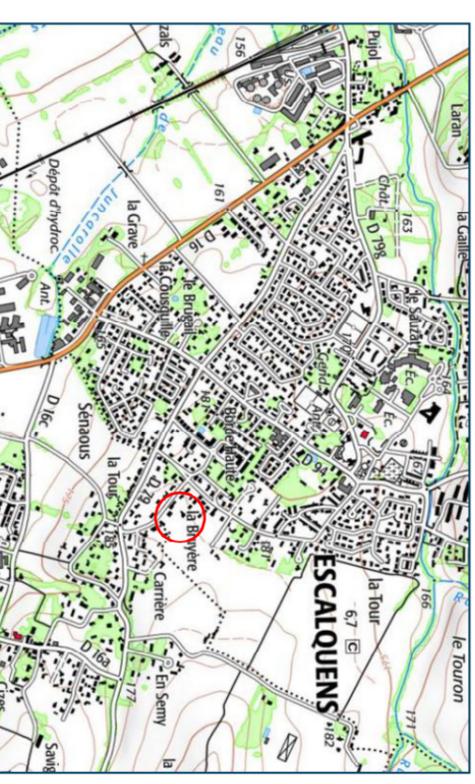
Didier DEBERLE
Géomètre-Expert
Diplômé de l'Institut de
topométrie

Jordan BURDACK
Géomètre-Expert
Ingénieur ESGT

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE Escalquens (31750)
7 Rue des Ormeaux
Section ZD - Parcelles n°618 - 624 - 625 - 627

DP1 - DP9 - DP10

DP1 - PLAN DE SITUATION



Sans échelle

Nom du fichier dessin : 10214 - DP_2022-09.dwg

Ind.	Dessin / Contrôle	Date	Objet de la révision	N° Dossier
A	RZ / AB	02/09/2022	Déclaration Préalable	10214
				Echelle
				1/500

Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43 - Nivellement rattaché au NGF

GÉOMÈTRE - BUREAU D'ÉTUDE

MAÎTRE D'OUVRAGE

Yantris
GÉOMÈTRES-EXPERTS

GÉOMÈTRES-EXPERTS

YANTRIS GÉOMÈTRES-EXPERTS

142 Rue Bonnat
TOULOUSE (31400)
Tel : 05 61 52 62 55

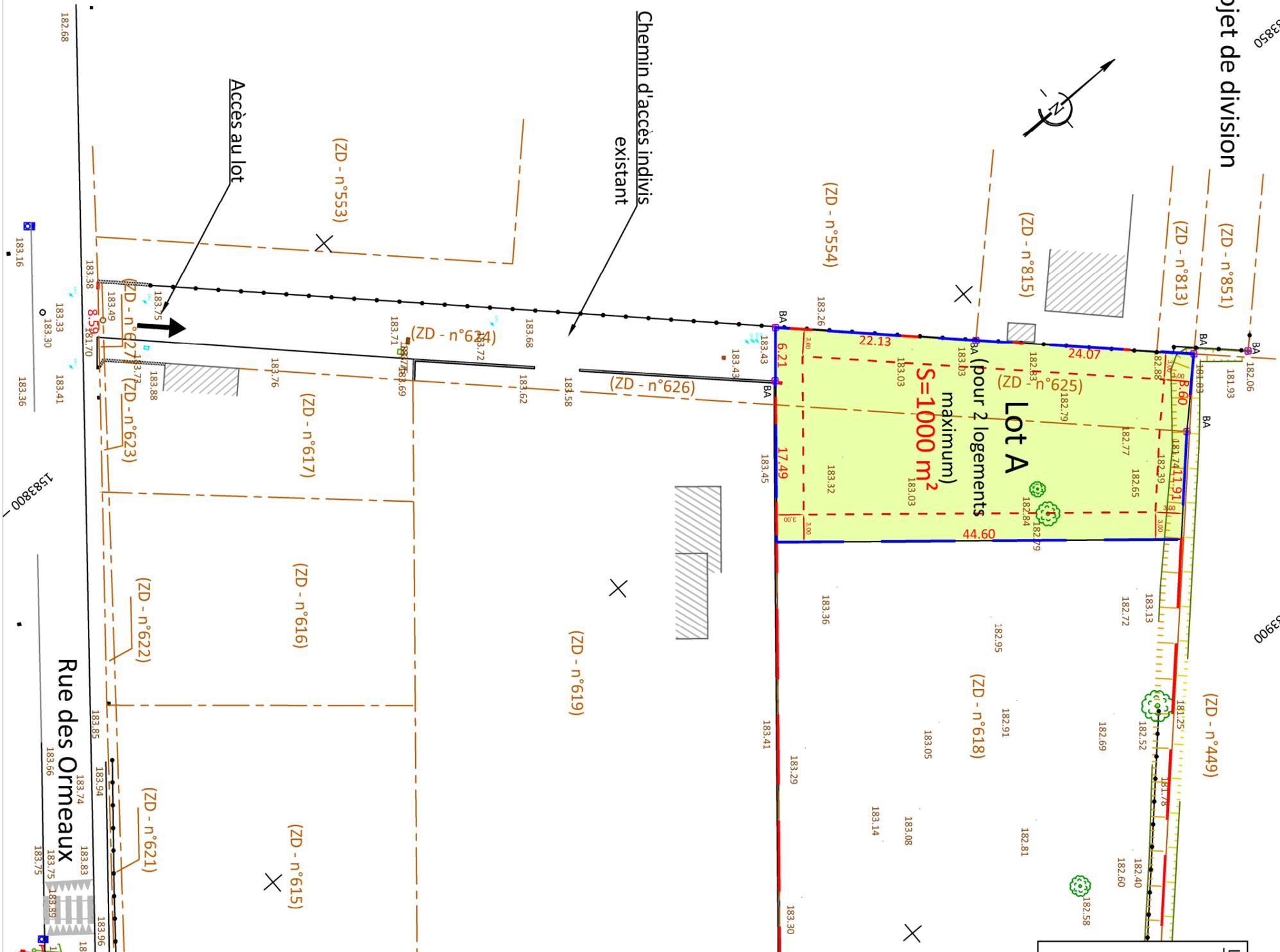
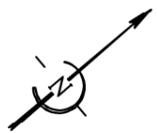
HECTARE
URBANISME DURABLE

URBANISME DURABLE

SA HECTARE

45 Rue Garance
LABÈGE (31670)
Tel : 05 34 24 34 00

DP 10 - Projet de division 1/500



Légende de l'existant :

- Borne OGF nouvelle
- Borne OGF existante
- Clou d'arpentage
- Application cadastrale
- Bâtiment existant
- Mur avec clôture
- Mur plein
- Clôture légère
- Talus
- Fosse
- Arbres
- Houppier
- Réseau Electrique
- Réseau Télécom
- Réseau Eau Potable
- Réseau Eau Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Réseau Gaz

Récapitulatif des Surfaces

Surfaces	m ²
Lot A (pour 2 logements maximum)	1000
Reliquat parc. ZD-618	2197
TOTAL	3197

Nota : Cotes et surfaces provisoires sous réserve de bornage des lots et de réalisation du document d'arpentage.

Légende projet :

- Périmètre de l'unité foncière
- Périmètre du lotissement
- Accès au lot
- Limite nouvelle projetée
- Espace privatif (lots)

- Nota :**
- Les réseaux indiqués sur ce plan sont ceux apparents et/ou indiqués par le propriétaire.
 - Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
 - Ce plan n'a pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire.
 - La limite jouxtant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une demande d'alignement.
 - L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
 - Le périmètre de fait découle de l'état des lieux (relevé effectué le 29/06/2021), de l'application cadastrale et des éléments en notre possession à la date du relevé.
 - Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système NRG93-CQ43 (Classe de précision 1).
 - Le nivellement est rattaché au NGF (GNF).